

Réf: Dossier 359180

## Avis de constitution

### SOCIETE « DESTINY SCHOOL »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan, Yopougon toits  
rouge Lot 4304, Ilot 448, Section HZ, Parcelle 5, Lot  
4304, Ilot 448

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DESTINY SCHOOL »

Objet : -Etablissement scolaire, Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fond de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan, Yopougon toits rouge Lot 4304, Ilot 448, Section HZ, Parcelle 5, Lot 4304, Ilot 448

Dirigeant(s) M AHIBO-COFFY ERIC JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11916 du 19/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71206/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

